

De la certification normative à la position éthique Les avenues d'un tourisme responsable

Gérard Beudet

Volume 23, Number 2, Summer 2004

La qualité en tourisme

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1071302ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1071302ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (print)

1923-2705 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Beudet, G. (2004). De la certification normative à la position éthique : les avenues d'un tourisme responsable. *Téoros*, 23(2), 16–21.

<https://doi.org/10.7202/1071302ar>



De la certification normative à la position éthique

Les avenues d'un tourisme responsable

Gérard Beaudet

Nos sociétés sont confrontées, depuis une vingtaine d'années, aux débordements tous azimuts d'un néolibéralisme débridé. Les nombreux scandales qui ébranlent les gouvernements et les institutions publiques, le monde de la finance, de même que plusieurs petites et grandes entreprises, suggèrent que des limites, hier encore reconnues et respectées, sont aujourd'hui allègrement franchies. Dans de nombreux milieux, la certitude de pouvoir agir en toute impunité semble gagner du terrain.

Le désengagement des États et la mise en échec de leurs moyens usuels de régulation expliquent, pour une bonne part, cette évolution. Malgré un cynisme croissant chez bon nombre de citoyens, nos sociétés tentent cependant par divers moyens de baliser les interventions menées par les différentes catégories d'acteurs du développement. D'une part, on assiste à la multiplication des demandes d'adoption et de mise en œuvre de nouvelles règles formulées par des citoyens et des organisations socio-communautaires. D'autre part, les corporations de toutes tailles reconnaissent de plus en plus la nécessité d'une régulation endogène minimale, ne fut-ce que pour redorer leur image ou pour y asseoir une stratégie de marketing.

Situé à la confluence de problématiques interculturelles, environnementales, sociétales et économiques influencées par la tourmente mondialiste d'essence néolibérale, le tourisme n'échappe évidemment pas à cette demande sociale.

Tourisme et qualité

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le tourisme a mauvaise presse. Les premières critiques remontent presque à sa naissance. Inculture des visiteurs, perturbation des modes de vie des populations visitées, érosion des lieux consécutive à une trop grande affluence, parasitage économique des fréquentations, perte d'authenticité des lieux remaniés pour satisfaire l'imaginaire touristique, sont quelques-uns des mobiles invoqués par ceux qui s'opposent au tourisme et aux touristes.

Les acteurs du tourisme de distinction pratiqué sans partage jusqu'au début du vingtième siècle par l'aristocratie et la bourgeoisie naissante se souciaient évidemment peu de telles critiques. L'excellence n'est-elle pas par essence aristocratique ? Même si la donne change radicalement avec le développement du tourisme de masse, l'insouciance sera encore longtemps au rendez-vous. La démocratisation des vacances, du loisir et du voyage d'agrément était un droit trop nouvellement acquis pour qu'on en remette en question d'emblée l'exercice. On attendra d'être confronté à l'encombrement des centres historiques et à l'évacuation de leurs populations traditionnelles, à l'érosion des sites historiques et naturels, à la dégradation environnementale des milieux où ont été implantées les stations balnéaires et de montagne et à d'autres conséquences apparentées pour réagir. Un peu partout, des observateurs dénonceront le laxisme des autorités, l'insouciance des populations d'accueil et des responsables des lieux, de même que la cupidité des promoteurs. C'est ce dont rendent compte ces deux extraits de la

charte du tourisme culturel adoptée par le Conseil international des monuments et sites (ICOMOS) :

Quels que soient cependant ses motivations et les bienfaits qui en dérivent, le tourisme culturel, tel qu'il est actuellement pratiqué, ne saurait être séparé des effets négatifs, spoliateurs ou destructeurs, qu'entraîne l'emploi massif et incontrôlé des sites et monuments qui en font l'objet.

[...]

En tout état de cause, dans la perspective d'avenir où nous nous situons, c'est le respect du patrimoine mondial, culturel et naturel, qui doit prévaloir sur toute autre considération, si justifiée qu'elle puisse être du point de vue social, politique ou économique (ICOMOS, 1976, art. 4).

De toute évidence, un virage qualité s'imposait. La nécessité d'un tel virage n'était incidemment pas l'apanage de l'industrie touristique. Elle était ressentie un peu partout. Le virage s'apparentera toutefois à un détournement d'objectifs. Dans l'Occident de la fin du vingtième siècle, des gestionnaires professionnels s'apprêtaient en effet à rationaliser toutes les sphères de la vie sociale, du monde de la production et de l'économie. Une rationalité instrumentale inféodée aux impératifs de l'économie néolibérale allait rapidement s'imposer. Dans les pays développés, la multiplication des certifications ISO et d'autres normes apparentées révélerait la diffusion de cette rationalité gestionnaire (Gendron, 2003). Efficacité rimerait désormais avec qualité. La critique dont cette confusion fera l'objet (Laplante, 1995) n'y changera rien ;



tout se passera « *comme s'il valait mieux accomplir avec efficacité la 'mauvaise' chose plutôt que d'agir de manière partiellement efficace en vue de la 'bonne' chose* » (Fortier, 2003 : 81).

En tourisme comme en d'autres domaines, le virage évoqué ci-dessus s'avérera insuffisant. Certes, les grandes chaînes hôtelières, les tour-opérateurs, les agences de voyage, les transporteurs et les promoteurs de grands équipements se donneront les moyens d'un certain contrôle de la qualité, mais ces procéduriers ne résoudreont que bien imparfaitement les problèmes vécus sur le terrain. Ils permettront de mieux « livrer la marchandise », sans jamais aborder la question de la pertinence de cette « livraison ».

Tourisme et développement durable

S'il donnait bonne conscience à plusieurs, le virage qualité pris par l'industrie touristique ne satisfera pas les critiques des excès de cette industrie, loin s'en faut. En particulier, il devenait évident, du tournant des années 1970 aux années 1980, que les répercussions des activités touristiques sur les milieux récepteurs causaient des dommages sévères et parfois irréversibles, des dommages que les retombées, notamment économiques, ne pouvaient compenser. Le phénomène avait déjà été constaté dans le cas des grandes stations de mer et de montagne dont les aménagements avaient bouleversé des environnements fragiles et souvent maintenus à l'écart du développement, jusqu'à leur découverte par des promoteurs et des professionnels du tourisme. Mais, peu à peu, un constat similaire serait fait dans le cas des villes assaillies par les visiteurs de plus en plus nombreux. Bien qu'en apparence moins fragiles que les environnements naturels ou accessoirement humanisés, plusieurs des villes considérées comme des foyers d'art et de culture subissent en effet « *une pression touristique considérée, à certaines périodes de pointe, comme insupportable, au-delà de la 'capacité de charge' maximale : Florence et Venise, Grenade, Athènes, Évora, Bruges, Amsterdam, Salsbourg, Prague, Bath...* » (Cazes et Lanquar, 2000 : 115).



Marché couvert de Cracovie, Pologne.

Photo: Bruno Sarrasin

Les prétentions du tourisme au rang de première industrie de la planète, les retombées économiques croissantes et les effets salutaires sur certaines collectivités laissées pour compte par le désindustrialisation ou la dépopulation rurale ne suffiront pas à occulter un problème de plus en plus manifeste. Le monde du tourisme se mettra à l'heure du développement durable. Non seulement on apportera davantage de soin à la planification des nouveaux espaces et des nouveaux équipements touristiques, notamment en regard des capacités de charge et du respect des qualités paysagères, patrimoniales ou environnementales intrinsèques, mais on entreprendra la requalification de nombreux sites affectés par un vieillissement précoce et une baisse de fréquentation. Dans les Alpes, sur la côte Adriatique italienne ou sur celles des Baléares espagnoles, on a même parfois opté pour la démolition d'installations vétustes (Cazes et Lanquar, 2000).

Dans le sillage de ce repositionnement environnemental sont apparues de nouvelles formes de tourisme, dont le tourisme vert et l'écotourisme. Même si ces dernières répondent d'intentions louables, l'opportunisme économique est encore trop souvent au rendez-vous. Ainsi que le soulignent Cazes et Lanquar (2000 : 8),

« L'écotourisme a été la bonne affaire des opérateurs pour gagner de l'argent avec les ultimes destinations vierges, et le tourisme durable celle des aménageurs pour ne plus en perdre avec les autres. »

En outre, le tourisme durable est encore trop souvent indifférent aux enjeux sociaux et sociétaux auxquels il est confronté. Même si la géographie touristique s'étend désormais à l'ensemble de la planète, force est de reconnaître que le tourisme est encore et toujours l'affaire des pays riches. Les pays du Nord restent incontestablement les principaux bénéficiaires de l'essor du tourisme. Mais, les pays du Sud cherchent de plus en plus à se positionner sur l'échiquier touristique. Parce qu'il est producteur d'emplois et de devises et qu'il favorise la mise en place d'infrastructures (égout, aqueduc, routes, production et alimentation électrique, hôpitaux, etc.), parfois au profit d'autres secteurs d'activité, le tourisme apparaît en effet comme une voie privilégiée de développement. Les résultats ne sont toutefois pas toujours à la hauteur des attentes.

Malgré des avancées certaines en matière de tourisme durable, le tourisme produit encore « *d'immenses dégâts et perturbations : hyper concentration des infra-*



structures, renchérissement du foncier, concurrence pour certains biens rares comme l'eau, précarité de l'emploi et sur-exploitation de la main-d'œuvre, travail des enfants, prostitution, etc. » (Secrétariat d'État au tourisme, 2004). Le tourisme dans les pays du Sud – et dans certaines régions défavorisées des pays du Nord – est encore et trop souvent un pis-aller sur lequel il est illusoire de vouloir fonder un développement social, culturel et économique véritablement durable. Les sociétés transnationales, qui opèrent essentiellement à partir des pays du Nord, drainent en effet la majorité des revenus générés par le tourisme dans les contrées en développement. Le prix à payer pour la création d'emplois souvent précaires et mal rétribués est donc considérable.

Tourisme et éthique

Les conséquences négatives du tourisme, couplées à la précarité de cette forme de développement économique dès lors qu'elle est dominante ou exclusive, ne constituent toutefois pas les seuls motifs d'inquiétude. Dans le contexte actuel de mondialisation économique d'essence néolibérale, la diffusion des valeurs occidentales inféodées à un économisme primaire n'épargne aucune société, ni aucun secteur d'activité. Pilotée presque sans partage par les États-Unis (Laplante, 2003) et certaines organisations non gouvernementales – dont l'Organisation mondiale du commerce –, cette diffusion entraîne un peu partout une indifférenciation croissante et insidieuse des identités culturelles. Comme le souligne Michel Dion (2003 : 21),

il n'y a aucune globalisation sans tentative d'absorption (par le partenaire hégémonique) de l'imaginaire moral collectif des multiples sociétés en interdépendance les unes avec les autres. La fragmentation du tissu social dans les pays en voie de développement n'est ainsi pas du tout étrangère à un tel processus initié par les nations occidentales en mal de domination.

Bien qu'il soit fondamentalement découverte de l'Autre dans sa spécificité, le

tourisme constitue un des vecteurs de cet aplanissement culturel, notamment par ses équipements et ses aménagements destinés à accueillir les masses de visiteurs auxquels on offre un dépaysement contrôlé, ou encore par des pratiques et des comportements qui laminent les cultures autochtones. Même une ressource aussi profondément ancrée dans les particularités culturelles et géographiques locales que le patrimoine est de plus en plus soumise à des partis pris d'aménagement et des pratiques d'animation qui reproduisent ad nauseam les prototypes proposés par l'ingénierie culturelle occidentale et promus par le marketing territorial. Doit-on s'étonner, en la circonstance, que le tourisme ait encore ses détracteurs, certains allant même jusqu'à réclamer qu'on achève une industrie qui constituerait pour les collectivités d'accueil un marché de dupe (Messadié, 2003) ?

Sans aller jusqu'à cet extrême, qui tient incidemment plus de la provocation que d'une proposition « viable », nombreux sont ceux qui ont souhaité qu'une véritable éthique du tourisme prenne le relais d'un développement durable, trop fréquemment tronqué de ses dimensions sociales et culturelles. C'est pourquoi des aspects du tourisme, jusqu'à récemment ignorés par la plupart, sont désormais portés à l'attention publique. Par exemple, on signalait récemment que l'ouverture du Tibet aux touristes compromettrait la vie monastique de manière plus insidieuse que ne l'avaient fait « les querelles théologiques, l'invasion chinoise et les déprédations des gardes rouges maoïstes pendant la Révolution culturelle » (Anonyme, 2004). Or, de telles dénonciations des effets pervers de la mise en tourisme se multiplient. Elles proviennent autant d'organisations qui œuvrent sur le terrain, au plus près des populations « victimes » du tourisme, que d'organisations nationales ou internationales.

La *Déclaration de Manille* aura constitué un temps fort d'une remise en question sans complaisance. Tenue en 1980 à l'instigation de chefs religieux de pays en développement, la conférence au terme de laquelle fut adoptée cette déclaration aura

été l'occasion d'une dénonciation d'un tourisme qui cause plus de torts aux populations et aux sociétés du tiers monde qu'il ne leur procure de gains. Créée dans le sillage de la conférence, l'Ecumenical Coalition on Third World Tourism est rapidement devenue un leader en matière de tourisme responsable.

L'adoption, en 1999, d'un *Code mondial d'éthique du tourisme* par l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) s'est inscrite en quelque sorte dans le sillage de tels positionnements critiques. Le code affirme « le droit au tourisme et à la liberté des déplacements touristiques [...] la volonté de promouvoir un ordre touristique mondial équitable, responsable et durable, dans un contexte d'économie internationale ouverte et libéralisée » (OMT, 1999a et 1999b). Depuis l'adoption de ce code, plusieurs organismes, associations et entreprises ont emboîté le pas. Cette éthique du tourisme ne vise manifestement pas à modifier radicalement les règles du jeu ; tout au plus cherche-t-elle à contenir les débordements, les excès, les dérives et les impacts négatifs. Pour l'essentiel, le tourisme soumis à cette éthique reste en effet



Femme de la tribu Hmong au nord de la Thaïlande.

Photo : Isabelle Proulx



l'« affaire » des pays du Nord et de quelques pays développés du Sud, du moins en ce qui concerne la provenance des voyageurs et la nationalité des transporteurs, des voyagistes et des autres encaisseurs des recettes liées au tourisme.

Diverses initiatives ont néanmoins été lancées, en particulier – mais pas exclusivement – dans les pays en développement pour promouvoir une autre forme de tourisme. Placées sous des labellisations diverses – par exemple tourisme équitable, tourisme solidaire ou alter-tourisme –, elles cherchent à inverser le rapport du tourisme aux populations d'accueil. En d'autres termes, ces initiatives visent à transformer le bénéficiaire des retombées

de la mise en tourisme en véritable promoteur de cette mise en tourisme. De ce point de vue, elles relèvent de stratégies de positionnement local qui répondent moins de volontés de repli identitaire que de « *l'ambition de remettre à l'individu la maîtrise de son destin et à la communauté la responsabilité de son existence* » (Larochelle, cité dans Méthot, 2003 : 141). Elles ne se confinent conséquemment pas dans une éthique du développement réduit à sa dimension économique, mais s'arment à une véritable éthique du territoire.

L'expérience proposée par *Tourisme et développement solidaires* (2004) constitue un exemple de telles initiatives. Cette organisation non gouvernementale

française, créée en 1999 et dont le siège social est situé à Sommières, dans le Gard, organise des séjours dans trois villages du Burkina Faso. Ces villages d'accueil reçoivent un maximum de douze voyageurs par séjour, cependant que le nombre de séjours est limité à dix par année, échelonnés de novembre à mars de manière à ne pas nuire aux travaux des champs. Les visiteurs y sont logés dans une concession construite par des artisans en matériaux locaux et partagent les « commodités » dont bénéficient les habitants du village. Une charte du tourisme d'accueil, endossée par les voyageurs, établit les responsabilités et les engagements de chacun. L'organisation prévoit étendre la formule à d'autres pays africains, voire à d'autres continents.

On est évidemment loin des programmes de certification auxquels adhèrent les entreprises qui œuvrent dans le domaine du tourisme, voire même des codes d'éthique qui encadrent les pratiques corporatives sans presque jamais véritablement remettre en cause quoi que ce soit. Cette forme de renouvellement de l'expérience et de l'économie touristiques est évidemment destinée à rester marginale. On voit mal en effet comment elle pourrait se substituer au tourisme de masse, tel qu'on le connaît aujourd'hui et tel qu'on peut entrevoir son évolution, à tout le moins d'un point de vue quantitatif. En revanche, elle peut certes contribuer à infléchir les attentes, les attitudes, les comportements et les pratiques par les questionnements et les problèmes qu'elle soulève et par les solutions inédites qu'elle tente d'apporter.

Conclusion

En tourisme comme en d'autres domaines, le virage éthique était indispensable. Les certifications « procédurales » auxquelles se soumettent depuis bon nombre d'années les entreprises qui œuvrent en tourisme visent en effet plus à assurer le bon fonctionnement de l'industrie qu'à sanctionner ses dérapages et ses effets pervers sur le terrain. Quant à l'adhésion des acteurs aux préceptes du développement durable, elle aura été, plus souvent qu'autrement, ramenée à un exercice de

Le Code mondial d'éthique du tourisme

Le *Code mondial d'éthique du tourisme* constitue un cadre de référence pour le développement rationnel et durable du tourisme mondial à l'aube du nouveau millénaire. Il s'inspire de nombreux codes professionnels et déclarations analogues qui l'ont précédé et il y ajoute de nouvelles idées qui reflètent notre société en mutation de la fin du vingtième siècle. Le tourisme international devant presque tripler, selon les prévisions, au cours des vingt prochaines années, les membres de l'Organisation mondiale du tourisme sont convaincus que le *Code mondial d'éthique du tourisme* est nécessaire pour essayer de réduire au minimum les effets négatifs du tourisme sur l'environnement et le patrimoine culturel et, en même temps, en maximiser les avantages pour les habitants des destinations touristiques. Lors de sa session de 1997 à Istanbul, l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme avait approuvé dans une résolution la proposition d'élaboration du code. Au cours des deux années qui ont suivi, un comité spécial a été constitué pour élaborer le *Code mondial d'éthique du tourisme* et, après consultation du Conseil professionnel, des Commissions régionales et du Conseil exécutif de l'OMT, le Secrétaire général et le conseiller juridique de l'Organisation ont préparé un projet de texte. Lors de sa session d'avril 1999 à New York, la Commission du développement durable des Nations unies a appuyé le concept du code et elle a demandé à l'OMT de chercher à obtenir de nouvelles contributions du secteur privé, des organisations non gouvernementales et des syndicats de travailleurs. Des commentaires écrits relatifs au code ont été reçus de plus de soixante-dix États membres de l'OMT et d'organismes divers. Fruit d'une vaste consultation, les dix articles du *Code mondial d'éthique du tourisme* ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée générale de l'OMT, à Santiago, en octobre 1999.

Le code comprend neuf articles qui définissent les « règles du jeu » pour les destinations, les gouvernements, les promoteurs, les voyagistes, les agents de voyages, les travailleurs du secteur et les touristes eux-mêmes. Le dixième article traite du règlement des litiges en prévoyant un mécanisme d'application, une première dans ce genre de code. Il s'agit d'une procédure de conciliation qui requiert la création d'un Comité mondial d'éthique du tourisme composé de représentants de chaque région de la planète et de chacune des parties prenantes du secteur du tourisme (gouvernements, secteur privé, travailleurs et organisations non gouvernementales).

Source : Organisation mondiale du tourisme [http://www.world-tourism.org/francais/frameset/frame_project_ethics.html].



marketing qui laisse croire qu'il suffit de modifier à la marge toutes les formes de tourisme pour en diminuer les effets négatifs. Dans l'un et l'autre cas, les remises en question du fondement même de certaines pratiques sont quasiment exclues d'emblée. L'économisme primaire qui préside aux destinées d'une industrie dont les performances sont évaluées à la seule aune du nombre de déplacements et des déboursés globaux ne permet incidemment guère d'entrevoir une véritable alternative¹.

En revanche, l'éthique du tourisme propose de ramener le visiteur à l'essence de l'expérience touristique, soit la relation à l'Autre, que ce soit en situation de vis-à-vis ou à la faveur de la fréquentation de l'habitat ou des lieux de mémoire de ce dernier. Il n'en reste pas moins que l'éthique de l'inclusion qui fonde un tourisme équitable et durable reste inféodée à une éthique de l'authenticité, chère à nos contemporains des pays développés. En effet, même si l'éthique de l'authenticité ouvre à la tolérance et au respect de l'Autre, elle n'en reste pas moins fondamentalement et impérativement affaire d'épanouissement personnel. Un épanouissement personnel que rien ne semble pouvoir contrer, surtout s'il est assimilé à une avancée de civilisation². En la circonstance,

un paradoxe s'attache à cette éthique (de l'inclusion) : elle produit elle-même de nouveaux effets d'exclusion parce qu'elle est forcée de proclamer que les groupes intégristes ou les peuples obstinés qui ne veulent pas se dissoudre dans la tiédeur civilisée de l'empire sont des adversaires. L'universalisme éthique se heurte donc sur tous les fronts possibles aux limites structurelles de l'inclusivité pacifiante (Sloterdijk, 2002 : 176).

Gérard Beaudet est urbaniste, directeur de l'Institut d'urbanisme et chercheur associé à la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal.

QUELQUES DÉFINITIONS

Le tourisme durable*

Les principes du tourisme durable ont été arrêtés par l'OMT dès 1988 ; le tourisme durable se définit comme une façon de gérer « toutes les ressources permettant de satisfaire les besoins économiques, esthétiques et sociaux et de préserver l'intégrité culturelle, les écosystèmes, la biodiversité et les systèmes de soutien de la vie ». Les principes de durabilité doivent s'appliquer à tous les types d'activités, d'opérations, d'entreprises et de projets touristiques, qu'ils soient anciens ou nouveaux.

Le tourisme durable se réfère donc au triptyque du développement durable :

- supportable à long terme sur le plan écologique,
- viable sur le plan économique,
- équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales.

Le tourisme équitable*

C'est un ensemble d'activités de services, proposé par des opérateurs touristiques à des voyageurs responsables et élaboré par les communautés d'accueil, autochtones (ou tout au moins en grande partie avec elles). Ces communautés participent de façon prépondérante à l'évolution de la définition de ces activités (possibilité de les modifier, de les réorienter, de les arrêter). Elles participent aussi à leur gestion continue de façon significative (en limitant au maximum les intermédiaires qui n'adhèrent pas à ces principes du tourisme équitable).

Les bénéfices sociaux, culturels et financiers de ces activités doivent être perçus en grande partie localement et équitablement partagés entre les membres de la population autochtone.

(En France) les associations qui se définissent de tourisme équitable sont censées se soumettre au contrôle de la « Plate-forme du commerce équitable » (http://www.commerceequitable.org/fra/plate.php#n2_5).

L'écotourisme*

L'écotourisme est « une forme de voyage responsable dans les espaces naturels qui contribue à la protection de l'environnement et au bien être des populations locales » (International Ecotourism Society).

Selon l'Organisation mondiale du tourisme, il est possible d'en résumer les caractéristiques générales comme suit :

- L'écotourisme rassemble toutes les formes de tourisme axées sur la nature et dans lesquelles la principale motivation du touriste est d'observer et d'apprécier la nature ainsi que les cultures traditionnelles qui règnent dans les zones naturelles ;
- Il comporte une part d'éducation et d'interprétation ;
- Il est généralement organisé, mais pas uniquement, pour des groupes restreints, par de petites entreprises locales spécialisées. On trouve aussi des opérateurs étrangers de dimensions variables qui organisent, gèrent ou commercialisent des circuits écotouristiques, habituellement pour de petits groupes.

L'écotourisme s'accompagne de retombées négatives limitées sur l'environnement naturel et socioculturel. Il favorise la protection des zones naturelles :

- en procurant des avantages économiques aux communautés d'accueil, aux organismes et aux administrations qui veillent à la préservation des zones naturelles ;
- en créant des emplois et des sources de revenus pour les populations locales ;
- en faisant davantage prendre conscience aux habitants du pays comme aux touristes de la nécessité de préserver le capital naturel et culturel.

À noter que cette définition est encore en pleine évolution. Au Sommet mondial de l'écotourisme qui s'est tenu en mai 2002 au Québec, on a indiqué la prise en compte de la dimension humaine et solidaire comme fondamentale dans ces formes de tourisme.

Le tourisme solidaire**

Il introduit une relation de solidarité entre le touriste consommateur et les populations d'accueil. Comme le « tourisme alternatif », il a vu le jour aux lendemains de la colonisation, par la volonté de groupes militants aux origines idéologiques ou religieuses diverses de mettre à profit leur pratique du tourisme pour engager de nouvelles relations avec les populations locales décolonisées ou en voie de décolonisation. Sa finalité est d'amener le touriste-client à une forme de solidarité concrète avec les populations visitées. Il peut prendre plusieurs aspects comme, par exemple, le soutien à un projet de développement, et s'inscrit dans la durée, garante de l'accomplissement et de la pérennité des actions de solidarité.

* Tiré du site Internet [<http://www.unat.asso.fr/f/unat/tsr.html>].

**Tiré du site Internet [<http://www.actionconsommation.org>].



Notes

- 1 L'inclusion dans les statistiques des données concernant le « tourisme sexuel » et le « tourisme médical » (*i.e.* les déplacements faits vers les pays en développement pour se procurer *in situ* des organes en vue d'une greffe) illustrent de manière éloquentes à quel point une activité culturelle peut être totalement inféodée à des impératifs économiques. Or, cette inclusion n'est que très rarement questionnée.
- 2 Le problème n'est pas exclusif au tourisme. En fait, il se pose dans toutes les sphères d'activité soumises à un universel qui reste dominé par des conceptions occidentales colorées, serait-ce implicitement, par l'idée de progrès.

Bibliographie

Anonyme (2004), « Le tourisme menace de transformer les temples tibétains en musées », *Le Journal de Montréal*, 14 octobre, p. 50.

Birnbacher, D. (1994), *La responsabilité envers les générations futures*, Presses universitaires de France.

Cazes, G., et R. Lanquar (2000), *L'aménagement touristique et le développement durable*,

Presses universitaires de France, Collection *Que sais-je ?*

Dion, M. (2003), « L'entreprise socialement responsable est-elle une 'espèce menacée' ? », dans M. Fortier (dir.) (2003), *L'éthique dans les démocraties libérales*, Guérin universitaire, p. 17-42.

Fortier, M. (2003), « De l'éthique protestante à l'esprit managérial : l'espace organisationnel et la morale 'implicite' des sociétés à organisations », dans M. Fortier (dir.) (2003), *L'éthique dans les démocraties libérales*, Guérin universitaire, p. 71-89.

Gendron, C. (2003), « Les investissements responsables et l'émergence d'un cadre normatif international destiné aux entreprises : une autre mondialisation ? », dans M. Fortier (dir.), *L'éthique dans les démocraties libérales*, Guérin universitaire, p. 119-136.

ICOMOS (1976), « Charte du tourisme culturel », dans H. Stovel (dir.) (1990), *La conservation du patrimoine, recueil de chartes et autres guides*, p. 28-29.

Laplante, L. (2003), *Les enfants de Winston : essai sur le jovialisme*, Anne Sigier.

Laplante, L. (1995), *L'angle mort de la gestion*, Institut québécois de recherche sur la culture.

Messadié, G. (2003), *Le tourisme va mal ? Ache-*

vons-le, Max Milo Éditions, Collection Mad.

Méthot, M. (2003), « Les enjeux éthico-politiques de la 'glocalisation' : de la 'pensée localiste' à une science de la société », dans M. Fortier (dir.) (2003), *L'éthique dans les démocraties libérales*, Guérin universitaire, p. 137-165.

Organisation mondiale du tourisme (1999a), *Approbation du code mondial d'éthique du tourisme - résolution* [<http://www.world-tourism.org/français/projects/ethics/preamble.htm>].

Organisation mondiale du tourisme (1999b), *Code mondial d'éthique du tourisme* [<http://www.world-tourism.org/français/projects/ethics/principles.htm>].

Secrétariat d'État au tourisme (Ministère des Affaires étrangères) (2004), *Tourisme solidaire et développement durable : un tourisme pour les pays riches* [<http://www.tourisme-solidaire.org/fr/contexte.htm>].

Sloterdijk, P. (2002), « Finitude et ouverture : vers une éthique de l'espace », dans Y. Michaud (dir.), *La philosophie et l'éthique*, Odile Jacob, p. 158-176.

Tourisme et développement solidaires (2004), *Un tourisme à visage humain pour un monde plus solidaire* [<http://www.tdsolidaires.africa-web.org/fichiers/quisommes.htm>].

AQFORTH



Association québécoise de la formation
en restauration, tourisme et hôtellerie.

TOUS ENSEMBLE POUR LA QUALITÉ DE LA FORMATION ET POUR LA
PROMOTION DE LA RELÈVE TOURISTIQUE

Qui sommes nous :

L'AQFORTH c'est le regroupement des établissements d'enseignement publics et privés, de niveaux secondaire, collégial et universitaire, dispensant une formation dans les domaines de la restauration, du tourisme et de l'hôtellerie.

L'Association vise également les enseignants et toute personne intéressée par ce type de formation.

C'est aussi l'AQFORTH qui a créé les:  GRANDS PRIX DE LA RELÈVE TOURISTIQUE  EXCELLENCE ET DÉPASSEMENT afin de promouvoir la relève en tourisme, en hôtellerie et en restauration et souligner de façon particulière la qualité des étudiants, valoriser la profession et la qualité de l'enseignement. Les lauréats de la première édition seront proclamés le 14 octobre 2004.

Pour toutes informations :

401, rue de Rigaud, Montréal. (Québec) H2L 4P3
Tél. : (514) 282-5182 Fax : (514) 873-5008
Courriel : info@asqforth.qc.ca
Site Internet : www.tourismextra.info/aqforth